

Valérie Gomez-Bassac invite les maires à se saisir de la relance

La députée a convié, jeudi soir à Brignoles, les élus de la 6^e circonscription à une réunion de travail sur les aides et soutiens du gouvernement à destination des collectivités

« Je souhaitais vous parler des nouvelles mesures prises par le gouvernement. Le but c'est que vous ne soyez pas pris par le temps pour le montage des dossiers. Mes collaborateurs peuvent vous appuyer dans ces démarches. » Valérie Gomez-Bassac avait convié, à Brignoles, les élus de la 6^e circonscription à une réunion de travail. L'occasion aussi pour la députée de reprendre contact sur le terrain après avoir porté la casquette de rapporteur du projet de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche à l'Assemblée nationale. Elle avait auparavant rencontré individuellement les nouveaux maires de son territoire. Pendant trente minutes, l'élue a ainsi exposé à l'assemblée dispositifs réglementaires et législatifs. À commencer par le plan de relance.

Pour les collectivités les plus fragilisées par la crise

« Le gouvernement a institué un filet de sécurité budgétaire sur les

ressources des collectivités. (...) Un dispositif de compensation automatique de pertes de recettes fiscales et de redevances domaniales du bloc communal est mis en place via la création d'un prélèvement sur les recettes de l'État. Il inclut les pertes de recettes au titre du versement mobilité, de la taxe de séjour ainsi que diverses recettes d'exploitation du domaine. »

Soutien direct à l'investissement dans les territoires

« L'État sera aux côtés des collectivités territoriales pour la relance économique à travers un soutien renforcé à l'investissement local et à l'équipement des territoires. » Dans cette optique, Valérie Gomez-Bassac mettait notamment en exergue un projet qui lui tient à cœur et dont elle a saisi des ministres, la ligne ferroviaire Carnoules-Gardanne. Elle faisait part ensuite des trois axes prioritaires identifiés par le gouvernement : « L'accélération des travaux d'aménagement de réseaux cyclables sé-



Une trentaine d'élus – certains étaient excusés – avaient répondu à l'invitation de la députée. (Photos Hélène Dos Santos)

curisés et efficaces ; le développement des transports ferroviaires au profit des déplacements du quotidien dans les zones les plus denses, et le développement de nouvelles offres de service de transports collectifs dans les zones urbaines. »

Mesures concrètes

Après avoir évoqué la volonté de l'État de compenser la baisse des impôts de production, la députée

a cité quelques mesures concrètes du plan de relance. « Le gouvernement a mis en place dès le début de la crise, des mesures inédites de soutien aux entreprises et aux salariés qui continuent à être mobilisables. Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, 100 milliards d'euros ont été déployés autour de trois volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. »

« Je suis animée par la conviction chevillée au corps que ce territoire peut devenir un pilier pour notre département. »

Valérie Gomez-Bassac

Puis, l'élue développait trois chapitres : une alimentation saine durable et locale dans les cantines scolaires ; la rénovation énergétique des bâtiments publics, et le fonds de déficit d'opérations d'aménagement commercial en centre-ville. La députée invitait les édiles du territoire à se saisir de ce plan de relance.

« Au-delà de toute appartenance et contingence politiques, je conçois ma mission de parlementaire au plus près des élus de la circonscription pour porter et défendre les intérêts de vos collectivités. »

G. LEVA

gleva@varmatin.com

Projet de loi 3D

Lors de cette réunion de travail, la députée a évoqué le projet de loi 3D – décentralisation, différenciation, déconcentration – « actuellement en phase de concertation. Je ne manquerai pas de vous solliciter afin que vous puissiez alimenter la richesse de cette nouvelle relation de confiance entre État et collectivités territoriales qu'il nous appartient de

bâtit ensemble. » Elle résumait ainsi ce projet de loi : « Il partira des besoins et des projets plutôt qu'une solution définie de haut et administrée de manière indifférenciée. Les transferts uniformes de compétences ne constituent plus aujourd'hui une réponse appropriée à la demande des élus et citoyens d'une plus grande adaptation du droit aux spécificités locales. »

Une réunion avec la gendarmerie

La députée de la 6^e circonscription souhaite organiser une réunion en coopération avec la compagnie de gendarmerie de Brignoles à destination des élus. Les échanges porteront sur les enjeux de la sécurité et principalement « sur la lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales ». L'élue déplore l'augmentation des violences conjugales. « La crise du Covid-19 met cruellement en

lumière des carences que les personnels des associations et structures, dans leur diversité, dénoncent inlassablement depuis des années. Par cette rencontre, la gendarmerie vous présentera le dispositif qu'elle a mis en place notamment avec des intervenants sociaux, et elle souhaite recueillir les informations nécessaires à une bonne gestion des logements d'urgence au sein de vos communes. »

Un outil de relance au service des territoires

« Petites villes de demain porte une véritable ambition pour le renouveau des villes de moins de 20 000 habitants ». Valérie Gomez-Bassac portait ainsi à connaissance de l'assemblée ce programme dans lequel régions et départements sont associés et financeurs engagés : « L'ambition de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques et en participant à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et développement. »

Sur la 6^e circonscription, la députée a apporté son soutien à Saint-Maximin et Ollioules. « Je reste à la disposition des communes qui répondraient aux critères d'éligibilité et qui souhaiteraient candidater pour appuyer leur demande. »

Les questions



Valérie Gomez-Bassac.



Christian David.



André Guiol.



Jacques Paul.



Michel Gros.



Gérard Fabre.



Jérémy Giuliano.

Après avoir présenté les différents dispositifs et soutiens du gouvernement, la députée a invité les élus à poser des questions. Le maire de Carnoules, Christian David, a ouvert le bal en évoquant notamment la gestion des déchets et la fiscalité dans le domaine. « Dès lors qu'un projet est identifié comme celui de TechnoVar, est-il possible de bénéficier d'un allègement de la TGAP ? » Le sénateur, André Guiol, réagissait

sur ce dossier : « Ça fait partie des nombreux combats que l'on mène pour le prix des ordures ménagères. » Le maire du Val, Jérémy Giuliano, souhaitait avoir des précisions sur l'accompagnement dans le cadre du contrat de transition écologique. Le maire de La Roquebrussanne et président du syndicat mixte Provence verte Verdon apportait un complément d'information sur le sujet. Le maire de La Celle, Jacques Paul,

intéressé par l'action portant sur le développement d'une alimentation saine dans les cantines scolaires, s'interrogeait : « Est-ce que le premier arrivé est le premier servi ? » La députée lui répondait qu'il faut aller assez vite. « Si un projet est avancé, il faut discuter avec les différents partenaires. Il y a d'autres types de financements. » Un débat suivait sur la différence de moyens entre grandes et petites communes pour monter rapi-

dement des dossiers. Le maire de Garéoult, Gérard Fabre, faisait part de ses craintes au sujet du plan local d'urbanisme. « Si nous perdons les PLU, nous perdons une grande partie de la manne financière qui fait vivre les collectivités. Nous sommes très inquiets. » Un sentiment partagé par ses homologues. « Vous êtes nombreux à être inquiets. Je n'ai pas encore vu Didier Brémond à ce sujet. »